

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modification des conditions d'exploitation et de remise en état

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Agrégat Sud Corse

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Muzy Ferdinand, Directeur Général

RCS / SIRET

3	1	7	2	8	9	9	4	0	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1-b	ICPE - Autres installations ICPE soumises à enregistrement 2515 & 2518

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

ICPE 2515 - Augmentation de la puissance installée pour une nouvelle installation de lavage et valorisation d'inertes issus du BTP impliquant un enregistrement.

ICPE 2518 - Changement de législation d'un seuil en puissance à un seuil de volume de malaxage de la centrale à béton impliquant un enregistrement.

4.2 Objectifs du projet

Les nouveaux éléments apportés par le projet ont pour objectif de valoriser des déchets inertes du BTP en les recyclant et à augmenter la capacité de production de béton prêt à l'emploi afin de répondre au mieux aux demandes du marché tout en s'ancrant dans une économie circulaire et durable.

Ils complètent ainsi les installation existantes de production de granulats primaires issus de l'exploitation de carrière et de production de béton prêt à l'emploi.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux préliminaires consiste à implanter une nouvelle installation de lavage des déchets inertes. Celle-ci sera construite directement sur le carreau de l'actuelle du site et ne nécessitera pas de travaux de terrassement préalables.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet continuera de générer deux types de produits : du béton prêt à l'emploi et des granulats (le tout normé NF).

La nouvelle installation de lavage sera alimentée par des déchets inertes issus du BTP, qui après broyage, seront lavés et triés afin de produire des granulats 100% recyclés.

La modification apportée par la nouvelle installation de lavage permettra de diversifier cette offre en proposant des bétons et granulats secondaires normés NF recyclés à partir de déchets inertes issus du BTP. Cette production s'adjoint à celle des bétons et granulats primaires traditionnels issus du gisement naturel exploité par l'activité de carrière.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet consiste à une modification des seuils des rubriques autorisées (2515 & 2518).

L'issue de cette procédure résultera d'une fusion de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploiter les installations de traitement (rubriques 2515 et 2518 - ex 2515) pris en 2000 et de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploitation de carrière (rubrique 2510) pris en 2006.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre administratif total (carrière + installations) :	22ha 31a
Puissance totale du projet (ICPE 2515) :	1220 kW
Volume total de malaxage de la centrale à béton (ICPE 2518) :	5 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Communes de Porto-Vecchio
(20137) et Bonifacio (20169), sur la
RT10

Coordonnées géographiques¹

Long. 41° 29' 11" N Lat. 09° 14' 41" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet s'articule autour de l'activité d'une carrière autorisée par arrêté préfectoral n°06-0035 du 09-01-2006 au titre de la rubrique 2510 de la nomenclature ICPE, des activités d'une installation de traitement de matériaux de carrière autorisées par l'arrêté préfectoral n°00-0586 du 05-05-2000 au titre de la rubrique 2515 de la nomenclature ICPE et d'une installation de préparation de béton prêt à l'emploi déclarée le 28 Novembre 2002 au titre de la rubrique 2515 de la nomenclature ICPE.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Porto-Vecchio Bonifacio
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Porto-Vecchio Bonifacio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bonifacio : Plan de prévention des risques de Mouvement de terrain - prescrit le 23-04-2015, non approuvé. Porto - Vecchio : Plan de prévention des risques de feux de forêt - prescrit le 19-01-2005, non approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tre Padule de Suartone, Rondinara : 1,5 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est relié au réseau OEHC pour l'appoint en eau (Centrale à béton et installations de traitement existantes, ainsi que pour la nouvelle unité de valorisation.)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a pour objet de traiter des matériaux inertes externes. Pour la fabrication de béton, le site utilise également des granulas primaires issus de l'exploitation de la carrière.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Radon - Très faible Séismes - Très faible Mouvement de terrain - Très faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ajout de l'entrée de matériaux inertes sur le site sera nécessairement génératrice d'une augmentation du trafic déjà en place par la vente de granulats et de béton prêt à l'emploi.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'installation est source de bruit et est soumise aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 23 Janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>les process de recyclage des matériaux inertes du BTP et celui de la fabrication du béton se font sous eau.</p> <p>les fillers et autres matériaux pulvérulents intervenant dans la conception du béton stockés dans des silos avec filtres.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des boues inertes non dangereuses issues du lavage qui seront utilisées dans le cadre du réaménagement de la carrière.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Au 07/01/2021, sur la dernière année, aucun projet susceptible d'avoir un effet cumulé avec le projet n'a été relevé dans les environs du site. Les seuls projets relevés sur les communes de Porto-Vecchio et Bonifacio concernent les deux agglomérations urbaines (>5 km du projet).

Sources : site de la MRAE et de la DREAL Corse.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures sur le bruit et le paysage : L'installation de lavage et la centrale à béton sont positionnées au sein du site de sorte à limiter son impact visuel et à limiter la propagation du bruit.

Mesures sur les ressources minérales : Les déchets inertes issus de ces activités sont entièrement recyclés (remblais & granulats).

Mesures sur le trafic : Les allées et venues des camions seront optimisés afin d'arriver dans la mesure du possible à un double frêt : déchargement des inertes - Chargement en granulats par les mêmes engins.

Mesures sur l'eau : Les installations tourneront en circuit fermé pour leur alimentation en eau (cf. dossier complémentaire)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, le projet s'inscrit dans un complexe déjà existant, fort d'une expérience de plusieurs décennies, et ne modifie pas substantiellement l'installation. Elle favorise au contraire un recyclage des eaux et une valorisation des déchets inertes générés par l'exploitation existante et le milieu du BTP.

De plus, aucun risque majeur n'est identifié, autant pour l'environnement naturel que l'environnement humain.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Fait à

Porto-Vecchio

le,

14 Janvier 2022

Signature



SAS AGREGATS SUD CORSE

au capital de 140.000 euros
25 25 / 20537 PORTO-VECCHIO Cedex
Tél. 04 95 70 17 97 / 04 95 70 22 69
Fax. 04 95 70 43 88
Siret 317 289 940 00015
TVA Intracommunautaire : FR 53 317 289 940

